



Appel à candidatures d'experts pour la constitution d'un groupe de travail (GT) pérenne

Intitulé du GT : « Vigilance des produits chimiques » (VPC)

Le présent appel s'adresse à tous les scientifiques intéressés par une participation aux travaux d'expertise de l'Anses.

Par cet appel, l'Anses souhaite constituer un collectif multidisciplinaire d'experts compétents et indépendants ainsi qu'une liste de personnalités compétentes dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous.

L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle des ministres chargés de la santé, de l'agriculture, de l'environnement, du travail et de la consommation.

L'Anses met en œuvre une expertise scientifique indépendante et pluraliste visant à fournir aux autorités compétentes toutes les informations nécessaires à la décision publique, tant au niveau national que communautaire.

■ Rôle et missions

Le groupe de travail (GT) aura pour mission de répondre à des saisines ou des auto-saisines relatives aux produits chimiques dans le cadre de la toxicovigilance. Il peut proposer à l'Anses des sujets d'auto-saisine.

Les produits chimiques peuvent correspondre à des substances chimiques bien identifiées, des mélanges de substances, des catégories de produits (produits ménagers, produits cosmétiques...), des circonstances particulières d'exposition ou des articles de consommation. Toutes les populations sont concernées (population générale et professionnels).

Pour cela, le groupe de travail aura notamment à :

- analyser les données extraites de la BNPC (Base nationale produits et compositions) des centres antipoison : identification des catégories de produits contenant une ou plusieurs substances chimiques d'intérêt, données précises sur les compositions (qualitatives et quantitatives), évolution temporelle des compositions ;
- analyser les données extraites de la BNCI (Base nationale des cas d'intoxication) des centres antipoison : circonstances d'exposition, symptômes, gravité, imputabilité de l'agent ou des agents d'exposition ;
- analyser les retours faits par les médecins du Revidal-Gerda (Réseau de vigilance en dermato-allergologie – groupe d'étude et de recherche en dermato-allergologie) concernant les observations de manifestations cliniques cutanées ;
- réaliser une synthèse des données et rédiger la discussion et la conclusion de l'étude ;

- identifier ou signaler des risques émergents, identifiés par la veille scientifique ou la pratique clinique, liés à des substances ou des produits chimiques afin d'engager de potentiels travaux sur le sujet.

Le programme de travail sera fonction des sollicitations adressées par l'Anses ou par ses ministères de tutelle. Le GT pourra proposer des sujets de travaux qui pourront faire l'objet d'une autosaisine par l'Anses, en fonction de l'adéquation avec les missions de l'agence. Certaines études pourront revêtir un caractère d'urgence nécessitant une plus grande réactivité du groupe de travail. Enfin, selon les sujets d'étude, des auditions d'experts extérieurs pourront être mises en place.

■ Composition et fonctionnement

Les membres du GT « VPC » sont nommés par décision du directeur général, pour un mandat de quatre ans.

Le GT « VPC » sera composé d'une quinzaine d'experts, dont un(e) président(e) désigné(e) parmi ses membres et sera rattaché au comité d'experts spécialisé « Evaluation des risques chimiques liés aux articles et produits de consommation ». Les rapports du GT y seront présentés pour information. Ils pourront également être présentés devant d'autres instances de l'Anses telle que la cellule opérationnelle du dispositif de toxicovigilance.

A compter de septembre 2024, ce GT se réunira en visioconférence toutes les six semaines pour des réunions d'une journée ou d'une demi-journée en alternance. Une fois par an, une réunion d'une journée aura lieu sur site à Maisons-Alfort. En cas d'étude en urgence, des visioconférences supplémentaires seront organisées.

Outre la présence à ces réunions plénières, les experts contribueront à la rédaction et à la relecture des rapports. Les travaux seront validés par le GT sous forme de rapports d'étude de toxicovigilance.

Les compétences recherchées pour ce groupe sont mentionnées dans la fiche « Compétences recherchées ».

Au-delà des candidats retenus pour siéger au GT, le présent appel à candidatures vise également à établir une liste de personnalités compétentes susceptibles de venir appuyer le GT dans le cadre d'une évaluation particulière.